



Besançon, le 25 septembre 2019

Sécheresse Maintien des mesures de restriction

Malgré l'ambiance automnale qui s'est installée, il manque toujours 2 mois de pluie depuis le début de l'année et la situation hydrologique demeure très fragile. Dans ces conditions, le niveau de restriction est inchangé, au niveau alerte (niveau 1) sur tout le département, à l'exception du bassin versant de l'Allan qui reste au niveau alerte renforcée (niveau 2).

En effet, après un mois sans pluie (les dernières précipitations efficaces remontaient au 19 août), les nappes et cours d'eau connaissent de nouveau des étiages sévères, et l'indice d'humidité des sols est particulièrement bas.

Le passage pluvieux généralisé qui a traversé la région dimanche 22 septembre en fin de journée et début de nuit a donné globalement de 10 à 15 mm sur une grande partie des régions de plaine, localement un peu plus. Sur les hauteurs, le cumul dépasse 20mm et atteint même 30 à 40mm sur le plateau de Maîche/Val de Morteau.

Les passages perturbés successifs de mardi à jeudi devraient apporter entre 10 et 30 mm supplémentaires et contribuent ainsi à stabiliser la situation hydrologique, au moins provisoirement.

Globalement les débits des rivières sont faibles sans toutefois atteindre les records de basses eaux atteints l'an passé à la même période. Le niveau de la nappe de l'Arlier est actuellement à sa côte la plus basse pour cette année 2019 et suit le tarissement de l'année 2018.

Profitant d'une remise à niveau, liée aux pluies estivales, le lac Saint Point conserve un remplissage satisfaisant et peut assurer un soutien d'étiage pour le Doubs à l'aval.

Comme en 2018, des étiages automnaux prolongés occasionnant des difficultés d'approvisionnement en eau encore sont tout à fait possibles. La cellule sécheresse départementale maintient un suivi hebdomadaire vigilant.

Chacun est invité, au-delà des mesures de restrictions déjà en vigueur, à économiser l'eau dans les gestes du quotidien et en limitant au maximum les rejets dans des milieux fragiles.